

3

Le Commandant Paul COMLAN : Affreusement torturé à mort dans les geôles des Forces armées togolaises, le 31 août 1975

13 ans, 7 mois après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO, survient l'assassinat en détention du Commandant Paul COMLAN.

BRILLANT officier de l'armée togolaise, diplômé de la prestigieuse Ecole militaire française de Saint Cyr, le Commandant Paul COMLAN s'est lié d'amitié amoureuse avec l'ambassadrice d'alors des Etats Unis d'Amérique au Togo. C'est ce qui l'a perdu.

Informé de cette relation, EYADEMA, hanté par le spectre des coups d'Etat, le considère comme un rival cherchant à s'assurer la protection et le soutien des autorités américaines pour le démettre du pouvoir afin de prendre sa place au sommet de l'Etat alors qu'il n'en était rien.

C'est lors d'un Grand Rapport de l'Armée togolaise au Camp militaire de Témédja qu'il est publiquement mis en accusation sans fondement, devant tous ses compagnons d'arme, par EYADEMA qui le fait immédiatement arrêter et déporter à Lomé où on l'enferme dans une prison destinée aux sous-officiers.



Paul COMLAN, alors Lieutenant, coiffé du casoar et en tenue des diplômés à leur sortie de l'Ecole militaire de St Cyr.

Quelques jours plus tard, le 31 août 1975, un commando de tueurs de la Garde présidentielle dirigé par le Commandant ADEWUI est envoyé nuitamment dans sa cellule où ils l'assassinent en le rouant de coups jusqu'à ce que mort s'ensuive.

C'est un corps portant encore les stigmates des sévices et mutilations qu'il a subis, notamment des traces de strangulation au cou, de torsions/fractures des poignets et d'hématomes de toutes sortes, qui est rendu à sa famille.

Selon les confidences faites à Têtèvi Godwin TETE-ADJALOGO par son ami Joachim HUNLEDE, ancien Ministre des Affaires étrangères d'EYADEMA qui a vu le corps de Paul COMLAN, celui-ci avait

« Les côtes brisées, les testicules comme pilés, le cou tordu comme un linge manuellement essoré. » (cf. Histoire du Togo, La longue nuit de terreur (1963-2003), Volume 1, Editions A. J. Presse, janvier 2006, page 158).

